

Equipement. Thales lance une nouvelle arme contre le brouillage des communications sur les théâtres d'opérations

Category: 2020-2030,Actualités,Souveraineté
24 mars 2025

The logo for Thales, featuring the word "THALES" in a bold, blue, sans-serif font. The letter "A" is stylized with a teal-colored dot in the center.

Thales signe une prouesse technologique en permettant désormais aux communications militaires de fonctionner sur plusieurs types d'orbites satellites, pour combiner à la fois la sécurité souveraine et la flexibilité des réseaux commerciaux.

C'est une avancée significative dans le domaine des communications satellitaires militaires sur laquelle Thales et SES ont décidé de communiquer ce lundi 10 mars. Les tests menés sous l'égide de la Direction générale de l'armement (DGA) ont pu confirmer la compatibilité du Modem21 de Thales avec les satellites à orbite moyenne (MEO) de SES, notamment la constellation O3b mPOWER, qui offre de belles perspectives stratégiques pour les forces armées. On vous explique.

Le Modem21 antibrouillage, vrai rempart contre les attaques électroniques en zone de combat

Le Modem21 de Thales est un modem satellite militaire sécurisé capable de résister aux interférences. Jusqu'à présent, il était destiné aux communications sur satellites géostationnaires (GEO).

Sa technologie permet aux forces armées de maintenir des communications à haut débit, même face à des tentatives intensives de brouillage. Thales l'affirme, il s'agit d'un atout crucial sur les théâtres d'opérations modernes.

D'ailleurs, dès le mois d'octobre dernier, Thales et l'opérateur de satellites SES ont pu réaliser une démonstration décisive pour l'évolution des systèmes de communication militaires. Elle ouvre aujourd'hui la possibilité d'utiliser, simultanément, des satellites militaires souverains et des constellations commerciales, tout en conservant les niveaux de protection et de sécurité exigés pour les opérations sensibles.

Les forces armées pourront ainsi bénéficier d'une couverture plus étendue et de capacités accrues, grâce à cette hybridation entre différents types de satellites et d'orbites. De quoi renforcer la résilience des réseaux de communication stratégiques.

Un standard international pour les communications sécurisées multi-orbites

Grâce à sa technologie de pointe, le Modem21 a pu s'imposer comme une référence internationale. Il a par exemple été adopté par l'OTAN, sous la désignation STANAG 4606, pour les puristes. Sur le terrain, il équipe les postes de commandement qui nécessitent des communications parfaitement sécurisées. Ajoutons qu'il a été sélectionné par une dizaine d'États dans le monde pour sa technologie disruptive.

Alexandre Bottero, vice-président Systèmes de réseaux et d'infrastructures chez Thales, souligne toute l'importance de cette compatibilité multi-orbites pour « *de futurs usages militaires, tout en maintenant les exigences de protection et de sécurité* », inhérentes aux opérations militaires.

Le vice-président des ventes *Espace & Défense* pour l'Europe de SES, Roy Sielaff, complète cette vision en expliquant que « *la combinaison du Modem21 avec le système O3b mPOWER promet une solution hautement sécurisée* ». O3b mPOWER n'est autre qu'une constellation de satellites en orbite moyenne (MEO) de SES, qui offre une connectivité haut débit effectivement sécurisée.

Pour Sielaff, cette combinaison garantit aux clients gouvernementaux, parmi lesquels la France, à la fois « *résilience, sûreté et souveraineté des communications* », tout en leur

permettant de conserver « *le contrôle total sur leur réseau* ». Un équilibre crucial dans l'environnement géopolitique complexe d'aujourd'hui.

[Alexandre BOERO](#)

Journaliste-reporter

[Site CLUBIC](#)

10 mars 2025

Rafale standard F5 : premières commandes notifiées aux industriels

Category: 2020-2030,Actualités,Armement,Europe de l'Ouest,PERIODES,REGIONS,Technologies

24 mars 2025



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le ministre des Armées a annoncé le lancement des premières commandes pour le Rafale standard F5, qui intègre des améliorations majeures, notamment un nouveau radar, des systèmes de guerre électronique, et l'intégration du missile ASN4G. Le développement d'un drone de combat furtif pour soutenir le Rafale F5 a également été initié, avec pour objectif de renforcer les capacités dans des environnements hautement contestés.

Rafale standard F5 : premières commandes notifiées aux industriels

- À l'occasion de sa visite sur la base aérienne 113 de Saint-Dizier le mardi 8 octobre

2024, Sébastien Lecornu, ministre des Armées et des Anciens combattants, a annoncé le lancement des premières commandes permettant de structurer le nouveau standard F5 du Rafale.

- Le Rafale au standard F5 sera apte à l'emport et au tir du futur missile nucléaire ASN4G, qui entrera en service au cours de la prochaine décennie.
- Les premiers contrats de développement d'un drone de combat furtif ont également été notifiés aux sociétés Dassault Aviation, Thales et Safran. Celui-ci sera chargé d'appuyer le Rafale F5 dans les missions « d'entrée en premier », le combat air-air, les missions air-surface et la suppression des défenses aériennes ennemies dans les environnements contestés.
- Le standard F5 est le fruit de travaux conduits en plateau collaboratif par la DGA, les états-majors d'armées et la Direction de la maintenance aéronautique (DMAé). Il s'inscrit directement dans la dynamique de la loi de programmation militaire 2024-2030.

Conduit sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction générale de l'armement (DGA), le programme *Rafale* s'appuie sur des développements continus permettant d'adapter les appareils à l'évolution du besoin, par standards successifs. Attendu pour la prochaine décennie, le *Rafale F5* vise à améliorer les capacités opérationnelles des forces aériennes françaises, autant pour les missions liées à la dissuasion nucléaire que pour les missions conventionnelles, en réponse à l'évolution rapide des menaces.

Succédant au standard *F4*, qui introduit déjà des innovations en matière de connectivité et de puissance de traitement des données, le standard *F5* pousse encore plus loin ces avancées en proposant un renforcement inédit des capacités du *Rafale*. Véritable rénovation à mi-vie, le standard *F5* inclut le développement d'un nouveau radar, d'un nouveau système de guerre électronique, de nouveaux capteurs optroniques et l'intégration du missile nucléaire *ASN4G*, ainsi que d'armes de saturation. Il bénéficiera d'une intégration renforcée avec d'autres systèmes, tant au sol qu'en vol, et pourra être appuyé par un drone furtif de combat conçu pour faciliter les opérations de pénétration des défenses adverses.

Le *Rafale F5*, accompagné de son drone de combat furtif, disposera de capacités renforcées lui conférant une supériorité dans des environnements hautement contestés. S'appuyant sur l'expérience acquise avec le démonstrateur *nEUROn**, le drone accompagnateur du *Rafale F5* présentera un haut niveau de discrétion et disposera de capteurs de nouvelle génération. Il sera doté d'une connectivité résiliente et disposera d'une large panoplie d'emports. Il pourra être ravitaillé en vol afin d'être en mesure d'opérer sur un large rayon d'action.

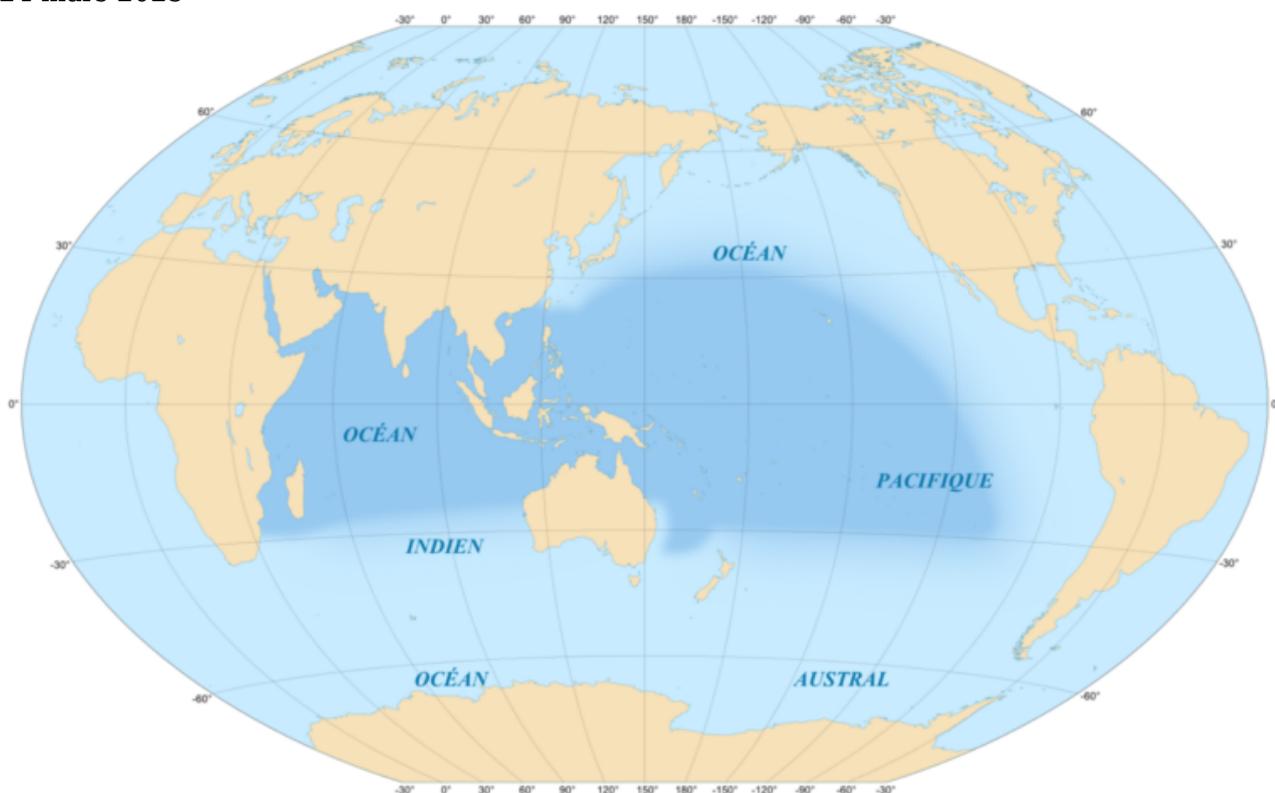
L'intégration native d'intelligence artificielle dans son système de mission offrira aux équipages du *Rafale* la possibilité d'intégrer le drone dans une stratégie de combat collaboratif agile, première brique du programme *SCAF* (Système de combat aérien du futur).

Le drone de combat furtif tirera également pleinement les bénéfices des synergies permises par son développement conjoint avec le standard *F5* du *Rafale* en s'inscrivant dans une chaîne logistique cohérente, destinée à en optimiser l'exploitation opérationnelle. *Initié en 2003, le programme *nEUROn* a réuni les ressources aéronautiques de six pays européens, sous la maîtrise d'œuvre de Dassault Aviation. Le premier vol a eu lieu en décembre 2012. Plus de 170 vols d'essais ont été effectués à ce jour. Le programme *nEUROn* a tenu toutes ses promesses

en termes de performances, de délai et de budget.

Soft power et coopération : la France face à ses ambitions en Indo-Pacifique

Category: 2020-2030,Actualités,Asie Pacifique,Géopolitique,Global,Outre-Mer,Souveraineté
24 mars 2025



La France, souvent perçue comme une ancienne puissance coloniale secondaire en Indo-Pacifique, maintient une présence stratégique grâce à ses territoires ultramarins, son vaste réseau diplomatique et sa politique d'autonomie non alignée. Malgré une influence militaire réduite, elle privilégie la coopération avec des partenaires régionaux clés pour promouvoir la sécurité, la liberté des mers et renforcer la visibilité de sa stratégie dans cette région essentielle.

Commentaire AASSDN : Cet article est d'abord une note générale qui rappelle quelques données historiques et géographiques indispensables à connaître si l'on veut évoquer cette zone qui présente un véritable intérêt stratégique pour la France. Ce texte fait ressortir la singularité de notre pays par rapport à la place qu'occupent notamment les autres pays européens en Indo-Pacifique. Encore faut-il que nous ayons une politique claire et réaliste, c'est-à-dire une stratégie générale de long terme et que nous mettions des moyens significatifs en cohérence avec les objectifs que nous nous fixons dans cette région.

A cet égard, l'instabilité politique, les problèmes économiques et les troubles qui se déroulent en Nouvelle-Calédonie et à Mayotte, mais également dans d'autres DROM-COM (Guyane) fragilisent notre crédibilité et réduisent nos capacités d'action. Nos adversaires l'ont bien compris...

La stratégie indo-pacifique française est souvent incomprise et parfois méconnue. Dans cette immense région à l'importance cruciale, la France est fréquemment perçue comme une ancienne puissance coloniale amenée à jouer, au mieux, un rôle secondaire.

Il est vrai que la France a connu une longue présence coloniale dans la région, pendant environ trois siècles, de 1674 à 1954, notamment à Madagascar, à Djibouti, à Mayotte, en Inde, en Indochine et dans le Pacifique Sud. En outre, elle a également eu recours de manière immodérée à la politique de la canonniers face au Siam, au Vietnam, à la Chine et à la Corée. Aujourd'hui, du fait de cette histoire, elle se trouve en conflit avec l'île Maurice pour l'île de Tromelin, avec les Comores pour Mayotte et les îles Glorieuses, et avec Madagascar pour les îles Éparses. Dans l'océan Pacifique, la France est également confrontée à un mouvement indépendantiste en Nouvelle-Calédonie et sa possession de Clipperton a été ouvertement remise en question par le Mexique.

Outre les questions historiques, plusieurs événements survenus plus récemment ont également contribué à cette perception : les essais nucléaires effectués par la France jusqu'en 1995, les scandales liés aux contrats de défense signés avec Taïwan, ainsi qu'avec l'Arabie saoudite et le Pakistan dans les années 1990 et au début des années 2000, et plus près de nous l'annulation par Canberra du contrat de sous-marins au profit de l'accord AUKUS et l'abandon par l'Australie de contrats de défense avec la France (hélicoptères d'attaque Tigre, hélicoptères de transport NH90).

Par ailleurs, l'appareil de sécurité régionale français a été considérablement réduit, passant de 8 500 à 7 000 hommes au cours des dix dernières années. Sans parler des coupes budgétaires post-crise des subprimes (les redoutables LOLF et RGPP) dans la diplomatie française qui ont entraîné une réduction d'effectifs dans un certain nombre d'ambassades. Tous ces facteurs ont clairement eu un impact sur l'image de la France dans la région et ont contribué à une opinion contrastée auprès du public, comme des experts et des autorités politiques et militaires.

En outre, la stratégie indo-pacifique de la France, publiée en 2019, reste floue pour nombre de nos voisins, partenaires et alliés. La France gagnerait certainement à améliorer sa communication autour de ses initiatives et de ses résultats concrets, pour les faire mieux connaître et apprécier. Une meilleure coopération serait également nécessaire entre ses (trop) nombreuses agences, régulièrement en concurrence les unes avec les autres.

Un pays singulier parmi les nations européennes en Indo-Pacifique

La France n'est certes pas le pays le plus puissant opérant dans la zone indo-pacifique, mais elle n'est ni une petite puissance ni une puissance lointaine dans la région, où sa présence a été continuellement maintenue depuis la première moitié du XVI^e siècle.

Il est également important de noter que même si la France a été une puissance coloniale, elle a établi son influence par divers moyens, notamment l'échange d'envoyés diplomatiques et

l'établissement d'alliances avec les dirigeants locaux, l'implication directe dans divers conflits, la présence des érudits jésuites à la cour de l'empereur Qianlong en Chine, la construction de forteresses de style Vauban au Siam et au Vietnam ou encore la création d'un arsenal naval moderne à Yokosuka, au Japon. Un grand nombre de Français de tous métiers ont également apporté leurs connaissances et leurs compétences aux dirigeants locaux.

Aujourd'hui encore, la présence de la France dans la zone constitue une singularité majeure puisqu'elle est le seul pays de l'UE à être membre du Conseil de Sécurité de l'ONU et à être une puissance résidente à la fois dans l'océan Pacifique et dans l'océan Indien, sur un ensemble de territoires qui représente 25 810 kilomètres carrés pour une population de près de 2 millions de Français, et 93 % de la zone économique exclusive (ZEE) française, la deuxième au monde, juste après celle des États-Unis. Ses principales entreprises y sont très présentes, notamment dans le secteur de la défense, où la France se classe au troisième rang des fournisseurs, avec des coopérations fructueuses en cours avec l'Inde, Singapour, la Malaisie et l'Indonésie (peut-être prochainement aux Philippines) et des succès plus anciens en Australie et à Taïwan.

En termes d'influence et de diplomatie, Paris bénéficie d'une position unique avec un ensemble à la fois très dense et diversifié d'outils de soft power et de coopération. Cela comprend d'abord, son réseau d'ambassades et de consulats, l'un des plus importants au monde ; deuxièmement, les écoles et centres culturels français (réseau Alliance française) implantés dans toutes les grandes villes ; troisièmement, ses chambres de commerce et d'industrie reliant les entreprises françaises et locales ; quatrièmement, les institutions françaises de coopération internationale telles que l'Agence française de développement (AFD) et Expertise France ; cinquièmement, un réseau de 18 attachés militaires en plus des officiers de liaison dans les centres régionaux de fusion d'informations à Madagascar, New Delhi et Singapour, coordonnant la coopération en matière de défense et maritime et menant la diplomatie militaire. Cet outil diplomatique unique, envié par de nombreux pays européens, permet à la France d'être un membre actif des plus importants forums et mécanismes de coopération régionale.

Des moyens limités mais une approche innovante

Pour autant, les observateurs jugent souvent que la France « manque de muscles » en Indo-Pacifique.

Une telle affirmation n'est pas dénuée de fondement. Il est vrai que le nombre de troupes dans la zone a été réduit de 20 % au cours des 10 dernières années et que la présence navale a fortement diminué depuis les années 1990, mais en tout état de cause la France n'a ni l'ambition ni les moyens d'être une puissance militaire majeure dans l'Indo-Pacifique. Ses partenaires et alliés dans la région n'attendent ni ne demandent qu'elle prenne parti dans la rivalité États-Unis/Chine ou s'interpose entre eux. Forte de son héritage historique d'autonomie stratégique et d'indépendance politique, la France souhaite ouvrir une troisième voie, ni pro-États-Unis ni anti-Chine, qui résonne avec la posture stratégique de non-alignement des « Perspectives sur l'Indo-Pacifique » de l'Asean. À ce titre, Paris privilégie une posture de facilitateur, de bon voisinage et de partenaire de confiance qui promeut l'état de droit et démontre son engagement en faveur de la sécurité régionale et de la liberté des mers.

L'architecture de défense française dans la zone comprend deux commandements sous-régionaux - ALINDIEN pour l'océan Indien et ALPACI pour l'océan Pacifique, en complément des forces de souveraineté positionnées à La Réunion, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie - et suit un axe en forme de « S ». Cet axe relie le cœur métropolitain à ses territoires d'outre-mer à travers un réseau d'alliés et de partenaires stratégiques dont les Émirats arabes unis, l'Inde, Singapour, l'Indonésie et l'Australie (mais aussi le Vietnam, la Corée du Sud et le Japon). Avec certains d'entre eux, la France a établi un dialogue stratégique de défense innovant, comme les dialogues stratégiques trilatéraux « France-EAU-Inde » et « France-Inde-Australie ».

Benjamin BLANDIN

Doctorant en relations internationales, Institut catholique de Paris (ICP)

The conversation

<https://theconversation.com/que-pese-la-france-en-indo-pacifique-225816>

14 avril 2024

[Ingérences : des chercheurs français ciblés par des structures étrangères](#)

Category: 2020-2030,Actualités,Contre-espionnage,Services français,Technologies
24 mars 2025



Ce « flash ingérence » de la DGSi évoque 3 cas d'approches de chercheurs français primés, ayant été ciblés par des structures étrangères qui cherchaient à tirer profit de

leur expertise, de leur réputation et de leur réseau professionnel.

Commentaire AASSDN : Reconnus pour leur excellence, les chercheurs français ayant reçu des distinctions constituent une communauté restreinte et facilement identifiable. Leur renommée les expose tout particulièrement aux approches d'acteurs étrangers souhaitant tirer profit de leurs savoirs, de leurs savoir-faire et de leurs réseaux professionnels. Afin de convaincre les chercheurs français primés d'engager des coopérations formelles ou informelles, ces acteurs étrangers promettent fréquemment des projets de recherche inédits et stimulants auxquels sont alloués des moyens financiers et matériels conséquents, ainsi que des cadeaux et des compensations financières attractives. Ils peuvent également tirer profit du besoin de financement des établissements auxquels les chercheurs sont rattachés pour les contraindre à consentir à des partenariats académiques déséquilibrés.

La recherche française bénéficie d'une reconnaissance internationale. Nombre de ses chercheurs bénéficient d'une notoriété internationale en raison de leurs travaux, de leurs publications, voire de leurs distinctions. Cette médiatisation peut toutefois les exposer à des approches d'acteurs étrangers.

S'appuyant sur les listes de distinctions académiques ou scientifiques, des acteurs étrangers offensifs peuvent identifier les chercheurs les plus qualifiés dans leur domaine et les cibler pour leurs compétences, leur renommée et leur réseau professionnel. Ils peuvent notamment chercher à établir avec ces chercheurs des coopérations académiques déséquilibrées, susceptibles d'entraîner des captations de savoirs et de savoir-faire. Ils sont également à même de les inciter à venir travailler dans leur pays, de manière durable ou temporaire, en échange de rémunérations très attractives ou de cadeaux disproportionnés.

INTÉRÊTS ÉTRANGERS POUR UN SCIENTIFIQUE FRANÇAIS RECOMPENSÉ À DE NOMBREUSES REPRISES

Un chercheur lauréat d'une haute distinction académique en France a régulièrement été convié par ses homologues à participer à des congrès à l'étranger au cours desquels il a systématiquement été sollicité pour des partenariats scientifiques.

Invité à un symposium à l'étranger, dont le déplacement a été intégralement pris en charge par l'université organisatrice, le chercheur s'est vu proposer des visites privées de sites sensibles habituellement fermés au public. Au cours d'un événement organisé avec un chercheur proche du gouvernement du pays hôte, l'expert français a par ailleurs été interrogé sur des sujets d'ordre politique. Il a également été démarché par la direction d'une revue scientifique qui lui a proposé de rédiger des articles et de devenir un correspondant régulier. À son retour en France, le chercheur a reçu, de manière inexplicée, un virement d'une importante somme d'argent en provenance des organisateurs du symposium. Il a également appris qu'un prix le récompensant pour sa coopération scientifique avec le pays étranger lui serait prochainement remis.

De sa propre initiative, le chercheur français a pris attache avec la DGSI afin de rendre compte de ces approches étrangères répétées.

[Lire les 2 autres cas d'approche](#)

Point de vue : La désinformation sur l'Algérie, une menace insidieuse contre la France

Category: 1955-1962,Actualités,Afrique,Désinformation,Guerre d'Algérie (1954-1962),Maghreb - Moyen Orient
24 mars 2025



Lors de son indépendance en 1962, l'Algérie hérita d'infrastructures et de ressources significatives construites par la France, y compris des routes, des écoles, des hôpitaux et un secteur industriel dynamique. Cependant, malgré ces investissements lourds, la France, considérée comme ayant créé l'Algérie moderne, aurait également engendré une situation complexe où elle subventionnait massivement l'Algérie sans réel bénéfice économique, faisant face à des coûts exorbitants qui ont contribué à sa propre ruine financière.

Commentaire AASSDN : Bernard Lugan est un africaniste français unanimement reconnu pour la pertinence de ses analyses et pour la rigueur de son argumentation qui repose toujours sur des faits documentés indiscutables. Il est fréquent de lire dans certains livres et journaux ou d'entendre dans de trop nombreux médias audiovisuels, venant de certains milieux des propos accusateurs et victimaires aux relents vengeurs relatifs à la présence française en Afrique. Ces propos cherchent avant tout à dénigrer la France et à culpabiliser les Français de leurs actions passées, pourtant à bien des égards, remarquables. Ces accusations doivent être dénoncées et ceux qui les tiennent combattus inlassablement. Il en va de la réhabilitation de

l'histoire vraie de la France, du renforcement indispensable de la cohésion de la Nation et du devoir de mémoire envers tous les Français qui nous ont précédés et qui ont bâti notre Patrie. La désinformation est une menace existentielle. Lutter contre ce fléau est un devoir pour tous.

La France ne doit rien à l'Algérie, au contraire

Au moment de l'indépendance de juillet 1962, tout ce qui existait en Algérie y avait en effet été construit par la France à partir du néant, dans un pays qui n'avait jamais existé puisqu'il était directement passé de la colonisation turque à la colonisation française. Ce fut en effet la France qui créa l'Algérie en lui donnant ses frontières. Des frontières qui, à l'Ouest, furent tracées en amputant territorialement le Maroc. Le Tidikelt, le Gourara, le Touat, Tindouf, Colomb Béchar etc...furent ainsi arrachés au Maroc pour être généreusement offerts à l'Algérie française dont l'Algérie algérienne est l'héritière directe. Une héritière qui, sans le moindre remords, a conservé le legs exorbitant fait par la France aux dépens du Maroc.

Une Algérie que la France ouvrit vers le Sud en lui offrant un Sahara qu'elle n'avait, et par définition, jamais possédé puisqu'elle n'avait jamais existé...Une réalité historique résumée en une phrase par le **général de Gaulle** : « (...) *Depuis que le monde est monde, il n'y a jamais eu d'unité, ni, à plus forte raison, de souveraineté algérienne. Carthaginois, Romains, Vandales, Byzantins, Arabes syriens, Arabes de Cordoue, Turcs, Français, ont tour à tour pénétré le pays sans qu'il y ait eu à aucun moment, sous aucune forme, un Etat algérien* » (Charles de Gaulle, 16 septembre 1959, déclaration à la RTF).

Dans l'ancienne Régence turque d'Alger, l'ouest reconnaissait l'autorité spirituelle du sultan du Maroc. Ce dernier avait d'ailleurs un représentant, un khalifat, dans la région, l'un d'entre eux ayant été le propre père d'Abd el-Kader. Quant à l'Est, il était tourné vers Istanbul. Nulle part, la prière n'était donc dite au nom d'un chef « algérien » car, à l'époque, la « nation algérienne » n'existait pas puisqu'il s'agissait d'un « non-concept ».

Ferhat Abbas (1899-1985), l'ancien chef du GPRA écrit lui-même en 1936 : « *Si j'avais découvert la nation algérienne, je serais nationaliste (...) je ne mourrai pas pour la patrie algérienne parce que cette patrie n'existe pas. Je ne l'ai pas découverte. J'ai interrogé l'histoire, j'ai interrogé les morts et les vivants ; j'ai visité les cimetières : personne ne m'en a parlé...* ».

En 1962, la France légua à sa « chère Algérie » selon la formule de Daniel Lefevre, un héritage composé de 54 000 kilomètres de routes et pistes (80 000 avec les pistes sahariennes), de 31 routes nationales dont près de 9 000 kilomètres étaient goudronnés, de 4 300 km de voies ferrées, de 4 ports équipés aux normes internationales, de 23 ports aménagés (dont 10 accessibles aux grands cargos et dont 5 qui pouvaient être desservis par des paquebots), de 34 phares maritimes, d'une douzaine d'aérodromes principaux, de centaines d'ouvrages d'art (ponts, tunnels, viaducs, barrages etc.), de milliers de bâtiments administratifs, de casernes, de bâtiments officiels, de 31 centrales hydroélectriques ou thermiques, d'une centaine d'industries importantes dans les secteurs de la construction, de la métallurgie, de la cimenterie etc., de milliers d'écoles, d'instituts de formations, de lycées, d'universités avec 800 000 enfants scolarisés dans 17 000 classes (soit autant d'instituteurs, dont deux-tiers de Français), d'un hôpital universitaire de 2 000 lits à Alger, de trois grands hôpitaux de chefs-lieux à Alger, Oran et Constantine, de 14 hôpitaux spécialisés et de 112

hôpitaux polyvalents, soit le chiffre exceptionnel d'un lit pour 300 habitants.

Sans parler du pétrole découvert et mis en exploitation par des ingénieurs français. Ni même d'une agriculture florissante laissée en jachère après l'indépendance. A telle enseigne qu'aujourd'hui l'Algérie doit importer jusqu'à du concentré de tomate, des pois chiches et même de la semoule pour le couscous... Quant à sa seule exportation agricole, celle de ses succulentes dattes, elle ne sert même pas à compenser ses achats de yaourts fabriqués à l'étranger...

Or, tout ce qui existait en Algérie en 1962 avait été payé par les impôts des Français. En 1959, l'Algérie engloutissait ainsi 20% du budget de l'Etat français, soit davantage que les budgets additionnés de l'Education nationale, des Travaux publics, des Transports, de la Reconstruction et du Logement, de l'Industrie et du Commerce !

Pour la France, le fardeau algérien était donc devenu impossible à porter car, en soulageant les misères, en soignant, en vaccinant et en faisant reculer la mortalité infantile, elle avait créé les conditions de la catastrophe comme l'a écrit **René Sédillot** en 1965 :

« (En Algérie), la colonisation française a poussé l'ingénuité – ou la maladresse- jusqu'à favoriser de son mieux les naissances : non seulement par le jeu des allocations familiales, mais aussi par la création d'établissements hospitaliers destinés à combattre la stérilité des femmes. Ainsi, les musulmanes, lorsqu'elles redoutaient d'être répudiées par leurs maris, faute de leur avoir donné des enfants, trouvaient en des centres d'accueil dotés des moyens les plus modernes tout le secours nécessaire pour accéder à la dignité maternelle ».

Chaque année à partir du lendemain du second conflit mondial, 250 000 naissances étaient ainsi comptabilisées en Algérie, soit un accroissement de 2,5 à 3% de la population, d'où un doublement tous les 25 ans. Or, la France s'était elle-même condamnée à nourrir ces bouches nouvelles et à créer ensuite autant d'emplois puisqu'elle considérait l'Algérie comme une de ses provinces, au même titre que la Bretagne ou que l'Alsace...

En 1953, comme les recettes locales ne permettaient plus de faire face aux dépenses de fonctionnement, l'Algérie fut en faillite. Au mois d'août 1952, anticipant en quelque sorte la situation, le gouvernement d'**Antoine Pinay** (8 mars 1952-23 décembre 1952), demanda au parlement le vote de 200 milliards d'impôts nouveaux, tout en étant contraint de faire des choix budgétaires douloureux. Pour aider encore davantage l'Algérie il fallut alors faire patienter la Corrèze et le Cantal.

L'addition des chiffres donne le vertige : durant les seuls 9 premiers mois de 1959 les investissements en Algérie atteignirent 103,7 milliards de crédit dont 71,5 milliards directement financés par le Trésor français. De 1950 à 1956 la seule industrie algérienne reçut, hors secteur minier, en moyenne 2 395 millions anciens francs annuellement. En 1959 et en 1960 cette somme atteignit en moyenne 5 390 millions (Lefeuvre, 2005). Entre 1959 et 1961, pour le seul plan de Constantine, les industries métropolitaines investirent 27,40 milliards d'anciens francs, gaz et pétrole non compris.

La France s'est donc ruinée en Algérie alors qu'elle n'y avait aucun intérêt économique réel. Qu'il s'agisse des minerais, du liège, de l'alpha, des vins, des agrumes etc., toutes les productions algériennes avaient des coûts supérieurs à ceux du marché international. Or,

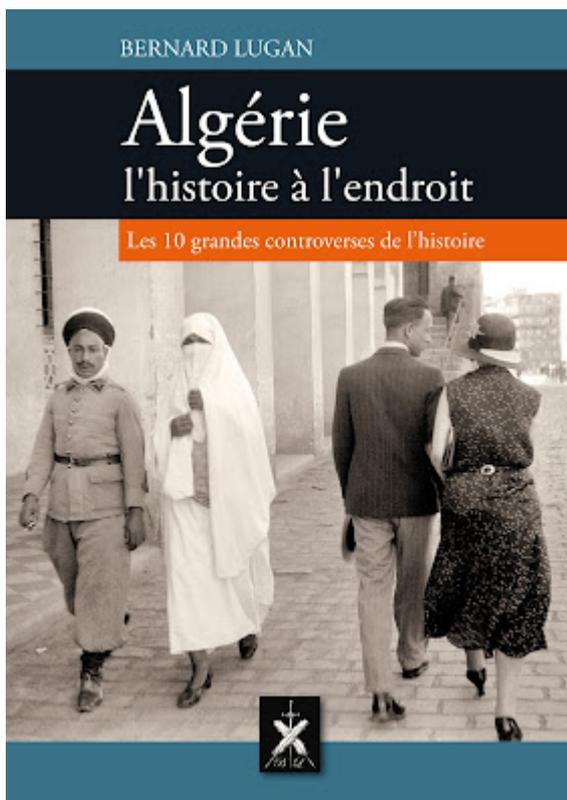
toujours généreuse, la France continua d'acheter à des cours largement supérieurs au marché des productions qu'elle avait déjà largement payées puisqu'elle n'avait jamais cessé de les subventionner !

Au bilan, l'Algérie a donc été placée sous « assistance respiratoire » par la France qui n'a cessé de l'alimenter artificiellement. Année après année, la France remplissait donc le « tonneau des Danaïdes », algérien, nourrissant les bouches nouvelles, bâtissant hôpitaux, écoles, routes, ponts et tentant de créer artificiellement des milliers d'emplois.

Non seulement la France n'a donc pas pillé l'Algérie, mais, plus encore, c'est elle qui serait fondée à lui « présenter la facture » ...En effet, les demandes de Madame Rima Hassan ne valent pas davantage que celles faites au mois de janvier 2021 quand les médias officiels algériens exigèrent de la France un « dédommagement » pour le « pillage » du fer « algérien » qui, selon eux, aurait servi à fabriquer la Tour Eiffel !!!

Or, le minerai de fer ayant servi à édifier l'emblématique monument fut extrait de la mine de Lurdres en Lorraine, département de Meurthe-et-Moselle...Quant aux pièces métalliques composant la Tour, elles sont, comme ses visiteurs peuvent le constater, estampillées à la marque des aciéries de Pompey, également en Lorraine, là où elles furent fondues...

Bernard LUGAN



Les services secrets en Indochine

Category: Asie Pacifique, Guerre d'Indochine (1946-1954), Les services français en Indochine, Livres et publications, Renseignement, SERVICES SPECIAUX
24 mars 2025

L'affaire de l'opium, le trafic des piastres, les drames de Diên Biên Phu ou de la RC4, le "Roi Jean" : dans tous ces épisodes, les services de renseignement français ont joué un rôle majeur. Lorsque le corps expéditionnaire français débarque sur les quais de Saïgon, le commandement ignore qu'il s'engage dans un conflit de huit années. La guerre que les Français vont mener dans les villes, les rizières ou les montagnes calcaires de la Haute-Région n'a rien à voir avec les guerres européennes qu'ils connaissent.

Les services français vont devoir réinventer leurs techniques et méthodes pour réduire l'influence de leur adversaire, aussi bien les divisions de choc du corps de bataille de la République démocratique du Viêt Nam, que les agents, membres des comités d'assassinats, qui sèment la terreur dans les villes et campagnes d'Indochine. Le 2e bureau, le SDECE, la Sûreté doivent faire preuve d'une grande ingéniosité : ils écoutent et décryptent les communications, ils intoxiquent les services adverses, épient les mouvements de l'adversaire. Ils dirigent des centaines d'agents et d'informateurs qui doivent s'infiltrer en territoire contrôlé par le Viêt-minh. Parfois, ils se compromettent gravement pour pallier leur manque de ressources ou pour trouver des informations auprès de "rebelles" qui ne souhaitent pas les leur livrer : guerre de l'opium, emploi de la torture, etc. Les officiers de renseignement croisent sur leur route les "alliés" des autres services occidentaux et en premier lieu les "Américains pas toujours tranquilles" de la jeune CIA qui font leur apprentissage de la guerre au Viêt Nam. Entre les services, la coopération s'accompagne de suspicion. Les services en Indochine constituent un vaste archipel du renseignement décrit pour la première fois avec précision par un historien ayant eu accès à de nombreuses archives inédites.

Commentaire :

Livre très intéressant sur le renseignement et ceux qui l'ont servi en Indochine alors que l'organisation n'était pas encore ce qu'elle est devenue par la suite. Il est dommage que le traitement des sources humaines par l'officier de renseignement soit vu au travers du prisme déformant de la torture. Méconnaissance du métier certainement. Son auteur fut l'un de nos conférenciers lors de notre Congrès national de Dijon.

Memorial - biographies Gm-Gz

Category: Archives du site, Biographies, Biographies memorial, Europe de l'Ouest, Renseignement, Services allemands
24 mars 2025

GODENZI

Gualtiero, Walter

Né le 8 septembre 1904 à Rome (Italie) de Pietro Godenzi et de Theresa Tuena Nationalité suisse Epouse: Georgette, Palmyre Graux Profession: conducteur de travaux publics Décédé le 13 décembre 1944 à Ellrich (Allemagne)

Réseaux: S.S.M.F./T.R., Uranus du S.R. Kléber Agent P2

Gualtiero Godenzi était conducteur de travaux publics. Engagé dans le réseau Uranus de Reims, comme agent P2 depuis le 1er août 1942, il est arrêté par la Gestapo, sur dénonciation, le 1er mars 1943, pour "contact avec un agent ennemi, s'étant engagé à lui fournir des renseignements au sujet des transports ferroviaires allemands."

Déporté le 21 janvier 1944 à Dora-Ellrich, il y meurt le 13 décembre 1944.

Gualtiero Godenzi sera déclaré "Mort pour la France" et recevra la Médaille de la Résistance.

Références: Archives du Bureau "Résistance"; Bulletin de l'A.A.S.S.D.N. n°13, p.4

GOETZ

René, Eugène

Né le 19 juillet 1920 à Valentigney (Doubs) de Emile Goetz et de Gabrielle Morlot Célibataire Profession: ouvrier Décédé en septembre 1944 à Orianenburg

Réseau: Bruno du S.R. Kléber Agent P2

René Goetz , ouvrier d'usine dans le Territoire de Belfort, engagé en novembre 1939, a fait la guerre dans l'artillerie. Il a vingt ans quand il entre dans les services de renseignements

(réseau Bruno du S.R. Kléber), vingt-et-un ans quand il est arrêté, le 15 juin 1942. Il est déporté le 15 avril 1944 à Saxenausen et meurt à Orianenburg en septembre 1944.

Déclaré "Mort pour la France", il recevra la Croix de Guerre et la Médaille de la Résistance.

Références: Archives du Bureau "Résistance"; Bulletin de l'A.A.S.S.D.N. n°13, p.4

GOIGOUX

Jules, Fernand, Joseph

Né le 21 février 1908 à Chambon sur Lac (Puy de Dôme) de Antoine Goigoux et de Marguerite Roux Epouse: Marie Antonia Baptifolier Profession: agriculteur Décédé le 9 juillet 1943 à Chambon sur Lac

Réseau: S.S.M.F./T.R.Agent P2

Jules Goig...